



Syndicat Interco SMJ CFDT

Adresse : 4 boulevard du Palais, 75055 Paris Cedex 01

Tél : 01.46.34.78.56

Mail : synd-cfdt.ca-paris@justice.fr

Site : CFDT - JUSTICE

Paris , le 24 septembre 2026,

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026 L'ESSENTIEL EN UN COUP D'ŒIL

Je vote **du 3 au 10 décembre 2026**. **POUR QUOI EST-CE QUE JE VOTE ?**

1. LE CSA

Tous les agents votent pour leurs représentants au Comité social d'administration.

2. CAP OU CCP

- Fonctionnaire titulaire : CAP
- Agent contractuel : CCP

À QUOI SERVENT CES INSTANCES ?

CSA QUESTIONS COLLECTIVES	CAP FONCTIONNAIRES	CCP CONTRACTUELS
Le CSA traite des questions collectives : organisation des services, temps de travail, santé-sécurité, égalité professionnelle, formation, mobilité, promotion et évaluation. Il existe plusieurs niveaux de CSA : • CSA Ministériel : pour les sujets concernant l'ensemble du ministère de la Justice. • CSA SJ pour les sujets concernant la DSJ • CSA PJJ : pour les sujets relevant d'une direction de la protection judiciaire de la jeunesse • CSA des Cours d'appel : pour les questions propres à un service ou à un périmètre territorial (ressort des Cours d'appel)	La CAP examine certaines décisions individuelles défavorables concernant les fonctionnaires (sanctions disciplinaires, licenciement pour insuffisance professionnelle, certains recours...). À retenir : les CAP Les commissions administratives paritaires (CAP) traitent, au niveau national, les situations individuelles relevant de leur compétence sur les différents corps A, B, C Elles permettent donc un examen des dossiers au plus près du niveau national.	Questions individuelles des contractuels, notamment : • certains non-renouvellements • licenciement après période d'essai • certaines sanctions disciplinaires À la demande de l'agent : temps partiel, télétravail, certains congés, révision de l'entretien professionnel...

COMMENT VOTER ? 3 ÉTAPES SIMPLES

1

JE VÉRIFIE

mon inscription sur la liste électorale du portail électeur.

2

JE RÉCUPÈRE

mon matériel de vote dans l'espace indiqué par mon employeur (pour la FPE : ENSAP).

3

JE VOTE

sur la solution de vote électronique choisie par mon administration.

ENSAP : À FAIRE AVANT LE SCRUTIN

✓ Activez votre espace personnel ENSAP.

✓ Vérifiez l'accès à « Ma rémunération » et à vos derniers bulletins de paye.

✓ Au plus tard le 17 novembre 2026, votre employeur doit vous transmettre une notice d'information, un moyen d'authentification personnel et un code d'activation.

✓ Dans ENSAP : « Mon tableau de bord » → « Mes docs. Employeurs » → téléchargez votre matériel de vote.

✓ En cas de difficulté, contactez votre service RH de proximité.

JE VÉRIFIE • J'ACTUALISE • J'AGIS

**VOTER, C'EST CHOISIR CELLES ET CEUX QUI VOUS
REPRÉSENTERONT.**

VOTEZ SMJ CFTD

